Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 071-217101757-20250328-205D5-DE

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DICONNE

REUNION DU 28 mars 2025

Date de convocation : 17 mars 2025
Date d'affichage : 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 28 du mois de mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Le Maire,

Etaient présents : COULON Robert, COLAS Daniel, POCOBELLO Christiane, Roger BERGERAS, BRISET Sylvianne, JULLIEN Jean-Marc, Marion SAVOY et Maryse DUFOUR

Etaient représentés :

Etaient excusés : MAURY Thomas

A été nommé secrétaire de séances : Daniel COLAS

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 9
Présents ou représentés :8
Absents : 1

Délibération 2025-5

OBJET : *VENTE BATIMENT COMMUNAL*

Monsieur le Maire précise que suite au projet de vente d'un bien immobilier : grange (anciennement maison Journot) appartenant à la commune, la délibération no 2024-30 en date 13/12/2024 ayant été adoptée ;

Le bâtiment situé 13 rue du bourg à Diconne et correspondant aux parcelles C978 et C979 est vendu au prix de 26.000 euros net vendeur à Monsieur DESJOURS Fabrice résidant au 21 route des Gautheys à Diconne

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

le Conseil municipal, à l'unanimité,

donne son accord :

-pour la vente de ce bien, au prix de 26.000 euros net vendeur

- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Fait à Diconne, le 28 mars 2025

Le Maire,
Robert COULON

MAIRIE DE DICONNE
71320